



# Mon métier, c'est...

## BERGER TRANSHUMANT

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de la Production Animale, Elevage de Ruminants\*

Diplôme de niveau 3 - Formation sur 1 an

### QUELS SONT LES OBJECTIFS DE MA FORMATION ?

Former des bergers capables :

- de garder un troupeau ovin dans différents milieux,
- de préparer l'estive et gérer un troupeau dans un contexte de prédation,
- d'assurer l'alimentation du troupeau et les différents soins,
- d'utiliser à bon escient un chien de conduite de troupeau.

### COMMENT S'ORGANISE MA FORMATION ?

Cette formation s'articule sur le cycle de production des ovins transhumants de la région Provence Alpes Côte-d'Azur et de l'arc alpin. Elle est organisée par le Domaine et Centre de formation du Merle, propriété de l'Institut Agro située à Salon-de-Provence. Le domaine est doté d'une exploitation agricole de 400 ha (150 ha de foin de Crau AOP, 230 ha de parcours) avec un troupeau de 1500 brebis mérinos d'Arles.

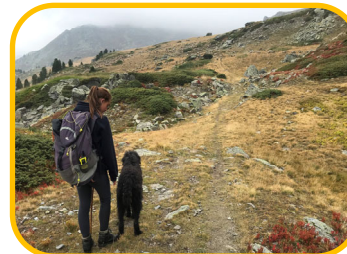
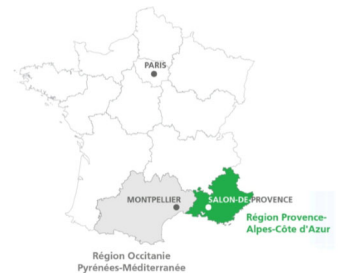
#### UNE FORMATION AXÉE 100% SUR LA PRATIQUE MÉTIER :

- Stages : garde, estive, agnelage (jusqu'à 24 semaines),
- Travaux pratiques sur l'exploitation,
- Chantiers professionnels chez des éleveurs,
- Formations sur le terrain: conduite de chien, préparation estive...
- Sorties techniques.

#### LES ENSEIGNEMENTS

Un lien permanent entre théorie et pratique :

- Alimentation, reproduction des ovins,
- Pathologie, soins aux animaux,
- Pastoralisme, garde des troupeaux,
- Gestion de la ressource fourragère.



"C'est une opportunité d'être en formation !"  
JEAN-BAPTISTE. P

> 100%  
DE SATISFACTION  
DES ÉLÈVES EN FORMATION



"Formation géniale !  
Juste milieu entre  
théorie et pratique"  
YEVA. S

"D'horizons différents,  
nous parlons tous le  
même langage"  
MAXENCE. R

"Super formation !  
Pertinente avec le métier"  
GAUTIER. L

- > 90 % D'INSERTION PROFESSIONNELLE  
À L'ISSUE DE LA FORMATION
- > INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

### COMMENT OBTENIR MA QUALIFICATION ?

La réussite à toutes les épreuves certificatives permet l'obtention du diplôme BPA TPA ER\* de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
Une réussite partielle permet l'obtention de blocs de compétences valables 5 ans.

### FRAIS DE FORMATION, PRISE EN CHARGE ET REMUNERATION

- Pour **les demandeurs d'emploi** : la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur et/ou Pôle Emploi.
- Pour **les salariés** : les opérateurs de compétences auxquels est rattachée l'entreprise du salarié (prise en charge partielle ou totale).
- Autres cas : compte personnel de formation (CPF), autofinancement.

### CONTACTEZ-NOUS !

#### L'Institut Agro

Domaine et Centre de Formation du Merle  
Route d'Arles,  
13300 Salon-de-Provence  
☎ : + 33 (0)4 90 17 01 55  
merle-contact@supagro.fr  
institut-agro.fr/montpellier